

Zeitschrift: L'Hôtâ

Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien

Band: 7 (1984)

Artikel: Seuvenis di M'lin Djainnotat = Souvenirs du Moulin Jeannotat

Autor: Walker, Paul

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064257>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nôs sons en lai St-Dgeordges 1907. Nôs déménaid-geant dâ Les Rouës de Vâtenaivre po allaie demoéraie â M'lin Djainnotat. C'ât le Bontemps; è fait bé, les près voidjésant, les boerdgeons botant feu, les oéjés chiotrant, lai nature se révoye de tote paie é on se sent binhèyurou de vivre. I aivô quattro ans. Mâgraie mes coétches tchaimbes, i cheuyôs le bétâye aicompaingnie pai notte tchi «Lïndo» que ne m'airait p'aibaindenaie po ran â monde. Nôs pessennes pai Tchie le Forétrie, Malnuit è pe directement pai lai péture des Seignolets po tchoire chu le derrie contoué d'laï route aivaint d'airrivaie â M'lin Djainnotat. Nôs y feunes dains le coéraint de lai vâprâie. Enne mâjon tieuvie en éssannes, le bâtiment de l'ancien m'lin aibain-d'nè, quasi en rüenes totale, le Doubs, aivô son échouise ébreutchie, que coule è quelques dizaines de mètres, voili c'ment se présentait notte nové coénat aippelè è dev'ni notte hôtâ po ché annaies. Bin qu'le domaine feut t'ni pai le propriétaire, tot allaie en lai dérive. Pére deut ècmencie pai r'botaie in pô d'oûedre dains l'entreprise. C'ât li aito que devait meuri mai mère en déze nûe cent nûe apîrás enne londge hôpitâlisation en lai Tchâ-de-Fonds. Dûe aiyé son aime!

P. J., diaidge-frontière è Chairbief, était dev'ni propriétaire di M'lin Djainnotat en mairiaint lai demoiselle Laure Morel, derrière descendante de lai famille. El aivait dje enne soixantaine d'annaies é, en pus, el étaït aiveuye. On peut supposaie qu'le mairi était chutot intéressiè pè l'hertaidge, que se révélai pè lai seute moins impoéchain que prévu. Lai propriétaie feut vendue è pe reprise pè seute de non-paiement, è pe revendue é dilapidée, é enfin tot c'ât éteint en son houre.

Lai famille Morel feut aippérémment lai prîncipâle propriétaire é exploitante di m'lin é di domaine. Djain-Yâde Morel y d'moéraît en 1773. C'ât probabliyement sai descendaince qui y vetyé djeuque en l'extinction de lai

Nous sommes à la Saint-Georges 1907. Nous déménageons des Royes de Vautenaivre pour aller demeurer au Moulin Jeannotat. C'est le printemps, il fait beau, les prés verdissent, les bourgeons éclosent, les oiseaux sifflent, la nature se réveille de toute part et on se sent heureux de vivre. J'avais quatre ans. Malgré mes courtes jambes, je suivais le bétail accompagné par notre brave chien «Lindo» qui ne m'aurait abandonné pour rien au monde. Nous passâmes par «chez le Forestier», Malnuit, puis directement par la pâture des Seignolets pour tomber sur le dernier contour de la route avant d'arriver au Moulin Jeannotat. Nous y fûmes dans le courant de l'après-midi. Une maison couverte en bardeaux, le bâtiment de l'ancien moulin abandonné et presque en ruine totale, le Doubs, avec son écluse ébréchée, qui coule à quelques dizaines de mètres, tel se présentait notre nouveau petit coin appelé à devenir notre demeure pour six années. Bien que le domaine fût exploité par le propriétaire, tout allait plus ou moins à la dérive. Mon père dut commencer par remettre un peu d'ordre dans l'entreprise. C'est là que devait mourir ma mère, deux ans plus tard, en mil neuf cent neuf, après une longue hospitalisation à La Chaux-de-Fonds. Que Dieu ait son âme!

P. J., ancien garde-frontière à Clairbief, était devenu propriétaire du Moulin Jeannotat en «mariant» M^{le} Laure Morel, dernière descendante de cette famille. Elle était déjà âgée d'une soixantaine d'années et, de surcroît, elle était aveugle. On peut supposer que le mari avait surtout été intéressé par l'héritage, qui par la suite se révéla moins important que prévu. La propriété fut vendue et reprise par suite de non-paiement, puis revenue et dilapidée, finalement tout s'est éteint à son heure.

La famille Morel fut, apparemment, la principale propriétaire et exploitante du moulin et du domaine. Jean-Claude Morel y résidait en 1773. C'est probablement



Cette photo date apparemment de 1910, quelque temps avant que je quitte le toit familial pour commencer mes écoles en France. Ma mère était déjà morte. On voit: mon père au centre, à sa droite ma sœur Marie, à sa gauche moi-même, sur les escaliers du perron mon frère Jules (décédé en 1947 en Haute-Saône).

La ferme est celle dont il est question dans mon article. La photo ayant été prise inopinément, tous sont en habit de semaine et cette dame a son tablier maculé de farine car, paraît-il, elle était en train de préparer du pain. Elle se maria en 1913 avec le fromager d'Indevillers, puis ils déménagèrent ensuite plus avant en Franche-Comté.

L'homme à l'arrière-plan est Eusèbe Voisard; il périt lors de l'expédition des Dardanelles en 1917. Ces deux serviteurs furent au service de mon père pendant toute la durée de son bail. Parti en France, je n'ai jamais revu ces personnes et je l'ai bien regretté.

famille. Tot permât de supposaie qu'el faisait paitchie d'enne quéqu'enne bordgeoisie frainçaise. El djüai de son impoéchaince à sein de l'enchaive frainçaise que s'étenait de Gomois è Chairbief, chu lai rive droite di Doubs. In Morel feut mère de lai commune de Malnuit, in âtre feut député à Graind Conseil bernois.

En l'origine, le yüe s'appelaît « Les Djainnotats ». È faisait paitchie de lai Seigneurie de Montjoüe è d'ai paroisse de Montfaucon vu que ses haibitants durent contribuès an lai reconstruction de son mōtie, en 1831, contrérement è fermes véjaines des Seignolets è de Malnuit. C'était in bin c'ment in âtre vou, on vétiauût de l'élevaïdge des bêtes, d'ai pâtche, de l'exploitation di bôs è pe churement de lai contrebande vu sait position an l'extrême frontiere.

En 1630, è n'existaît encoé ne bairadge, ne m'lin ne raise. C'n'ât que pus taïd, probabyement dains lai dousième moitié di déche-setiême siècle que l'ovraïdge feut réalisè aïvô l'ede di Comte de Montjoue. An suppose que les Djainnotats en feunes les principâs artisains è qu'ès exploïtennes l'entreprise durant in certain temps, dâ li le nom. Le bâtimen compregnait in leudgement de souëtche que le m'lin è lai raise poyïnt être exploïtés indépendamment di domaine lequél disposaït de lai mâjon d'origine. Pai lai seute lai famille Morel dev'nié propriétaire di tot. C'ât à début di XIX^e siècle que l'ancienne bâtisse feut rempiaicie pai lai mâjon actuelle. En effet, l'inscriptioun 18 F.M. 18 (François Morel 1818) an fenâ lai preuve. C't'inscriptioun fiduire chu le dvain de l'âvie an l'intérieur de lai tieugenne centrale, é nian pe chu lai poëtche d'entrée. Enne âtre date existe à dechus de lai poëtche d'entrée de lai salle de débit mains èl à sains rapport aïvô le bâtimen vu qu'el provïnt de lai démolition de lai fouerdge de Füesse è qu'el aïboutit li devain tiaïnd feut euvie enne poëtche que n'existaît p'apairaïvaint.

sa descendance qui y vécut jusqu'à l'extinction de la famille. Tout permet de supposer qu'elle faisait partie d'une certaine bourgeoisie française, car elle joua de son importance au sein de l'enclave française qui s'étendait de Goumois à Clairbief, sur la rive droite du Doubs. Un Morel fut maire de la commune de Malnuit et un autre a été député au Grand Conseil bernois.

A l'origine, le lieu s'appelait « Les Jeannotats », il faisait partie de la Seigneurie de Montjoie et de la paroisse de Montfaucon, vu que ses habitants contribuèrent à la reconstruction de son église en 1831, contrairement aux fermes avoisinantes des Seignolets et de Malnuit. C'était une ferme où l'on vivait de l'exploitation de la forêt, de l'élevage, de la pêche et, assurément, de la contrebande par le fait de sa situation à l'extrême frontière.

En 1630, il n'existaît encore ni barrage, ni moulin, ni scierie. Ce n'est que plus tard, probablement dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, que le projet fut réalisé sans doute avec l'aide du comte de Montjoie. On suppose que les Jeannotat en furent les principaux artisans et qu'ils exploïtèrent l'entreprise pendant un certain temps, d'où le nom du lieu. Le bâtiment comprenait un logement, de sorte que la meunerie et la scierie pouvaient être exploïtées indépendamment du domaine agricole, qui était desservi par la maison originelle. Par la suite, la famille Morel devint propriétaire du tout, et c'est au début du XIX^e siècle que l'ancienne bâtisse fit place à la maison actuelle. En effet, l'inscription 18 F.M. 18 (François Morel 1818) confirme le fait. Cette inscription figure sur le devant de l'évier, à l'intérieur de la cuisine centrale, et non sur une porte d'entrée. Une autre date existe sur la porte d'entrée de la salle de débit actuelle mais elle est sans rapport avec le bâtiment vu qu'elle provient de la démolition de la forge de Füesse et qu'elle a abouti à cet endroit lors de la création d'une porte qui auparavant n'existaît pas.

En 1907, è n'existaît pus ran di m'lin ne de lai rasse. Tot était aiyu démontè è vendu à gré des aimeuteurs sains qu'on n'an cogneuche lai destination. Le bairraidge lu-même sembye être aiyu ébreutchie intentionnellement po prév'ni les inondations é facilitaie le flottaidge di bôs, seul moyin de transport an l'époque.

En arrivaint, mon père r'botai en état lai paitchie de lai toiture que subsistaît encoé. Coli lu permise d'aimé-naidje in atelié de charronnaidge à pién-pie. En déje-nuef cent traze, nôs tchitins les yües. Tot feut aibaindnè é c'feut lai moûe définitive di m'lin proprement dit. Toutefois, enne légainde subsiste: le moueni di môment aivaît in boüebat de quéques années, sai mère i baiyait tchéque djoué sai p'téte aissietaie de pain trempè dains di laicé. Le boüebat allait se sitaie chu le tchairia d'lai rasse. Assetôt arrivait in serpent aittirie pai lai sentou di laicé. Le p'tét é le serpent s'entendint bin, mains de temps en temps è i tapait loidgièremet chu lai tête aivô sai p'téte tieuyeratte en bôs en i diaint: « Maindige di pain! Te bois to le brûe! » Coli durai quéques temps, è pe les pairents tuènnes le serpent é le bouebat meuré pô aipré.

Venians-en an lai demoirince. El ât aidossie à flain d'lai montaigne de souétche que sai faïcade révise à nord. Son originalitaie à que ses muraiyes sont faites aivô des moëllons de tuf tiries d'lai carrière située in pô en aimont chu lai rive gâtche di Doubs. Lai mâjon à traivoichie d'est en ouest pai des tiaives vòties qu'oeuvrant chu l'extérieur, à nord, pai ènne poétche sümpte, è l'est, pai ènne poétche-doubye aiménaidje po descendre les bossats, ce que sembye dire qu'è feut in temps vou le commerce di vîn é des alcools y était coérint de paît è d'âtre, les uns airriünt en Suisse en fraintchise po r'péssai lai frontiere, évitaint ainchi de paiyie les droits de consommâtion.

En l'origine lai mâjon était prévûe po aibritiae doue familles. Le leudgement en faiçade nord était réservé à

En 1907, il n'existaît plus rien du moulin ni de la scierie. Tout avait été démonté et vendu au gré des amateurs, sans que la destination en soit connue. Le barrage lui-même paraît avoir été ébréché intentionnellement afin de prévenir les inondations et faciliter le flottage du bois, seul moyen de transport à l'époque.

A notre arrivée, mon père remit en état la partie de la toiture qui subsistait encore, ce qui lui permit d'aménager un atelier de charronnage au rez-de-chaussée. En 1913, nous quittions l'endroit et tout fut abandonné. Ce fut la mort définitive du moulin proprement dit.

Toutefois une légende subsiste. Le meunier du moment avait un petit garçon de quelques années; sa mère lui donnait chaque jour sa petite assiette de pain trempé dans du lait. Le gamin allait s'asseoir sur le chariot de la scierie. Aussitôt arrivait un serpent attiré par l'odeur du lait. Le petit et le serpent s'entendaient bien, mais de temps en temps le gamin lui tapait légèrement sur la tête avec sa petite cuillère en bois en lui disant: «Mange du pain! Tu bois tout le jus!» Cela dura quelque temps, puis les parents tuèrent le serpent. Certains prétendent que le petit mourut peu après.

Venons-en à la maison d'habitation qui est adossée au flanc nord de la montagne, de sorte que sa façade regarde également au nord. Son originalité réside dans le fait que ses murailles sont faites de moëllons de tuf tirés de la carrière située un peu en amont sur la rive gauche du Doubs. Elle est traversée dans le sens de la largeur par des caves voûtées qui ouvrent sur l'extérieur, au nord par une porte simple, à l'est par une porte double aménagée pour la descente des tonneaux, ce qui semble indiquer qu'il fut un temps où le commerce du vin y était assez important de France en Suisse et inversement pour les alcools, évitant ainsi d'acquitter les droits de consommation.

A l'origine, la maison d'habitation avait été conçue pour abriter deux familles. Le logement en façade nord



Le père de l'auteur, Jules Walker, et le facteur des Pommerats, Alcide Monnot.



Le Moulin Jeannotat en 1912.

Maître é propriétaire, l'âtre dèvaît être occupé pai lai famille d'in bouebe. Tchéque leudgement disposaie de sai propre entrée. C'té d'est baiyaît è pyainpie dains lai tieugenne taindis que dous égraïes en perron baiyant accès an lai tieugenne centrale. Atrefois, c'té-ci dèvaît être dotée d'in « tué franc-comtois » putôt que d'ènne vòte vou d'in hât-piafond. Tote lai païchies sud di baïtiment était réservée à rurâ qu'aissurait lai voidge d'ènne vingtaine de piëces de bétaiye.

Le m'lin aiyant dispairu, mon père pregnaît è ferme l'exploitation di bin é d'lai pâtche, qu'aippaïchüint en fait é riverains. En l'époque, èl se pratiquait encoé ès filets è son rendement était aippréciaibiye. En c'môment-lì lai patinte d'auberge étais è Malnuit vou èl demoérai djeuque an déze

était réservé au Maître et propriétaire, l'autre à l'est devait être occupé par la famille d'un fils. Chaque logement disposait d'une entrée indépendante. Celle à l'est donnait de plain-pied dans la cuisine tandis que deux escaliers en perron donnent accès à la cuisine centrale. Autrefois, celle-ci devait être dotée d'un « tué franc-comtois » plutôt que d'une voûte ou d'un haut-plafond. Toute la partie sud du bâtiment était réservée au rural qui permettait la garde d'une vingtaine de piëces de bétail.

Le moulin ayant disparu, mon père reprenait à ferme l'exploitation du domaine et de la pêche qui en fait appartenait en propre aux riverains. A l'époque, elle se pratiquait encore aux filets et son rendement était appréciable. A ce moment-là, la patente d'auberge était à

nuef cent dézeute, è po près, è pe èl rev'nai à M'lín Djainnotat vou el était aivu aittribuée à début.

Aifin d'augmaintaie son dyain, mon père aivait monté in commerce d'alimentation; café, socre, touba, chocolat, etc... que convegniait admirablyement bïn po èssouetchi ènne population bécôp pus impoéchaine que de nôs djoués, chutôt de l'âtre san d'lai frontière. L'affaire pregnié rapidement de l'extinction é tot sembiyait allaie po le meu tiaind mai mère tchoiyai malaite. En 1909, mon père se trovai seul aivô trâs gamins dont le pus véye aivait nüef ans.

Düe merci! le personnel qu'èl occupaît y d'moérai fidèle è è poyai continuaie l'entreprise djeuke an lai fin de son baiye, en 1913. Son pus graind tieusain étaît d'aissurie lai condute di ménaidge. Hèyerusement, lai brave dgens qu'étaît dje en son service aivant lai moûe d'mai mère en pregniai lai responsabilitaie aivô âtaint de conscience que ce c'étaît aivu son propre butin. C'te situation durai djeuke en son mairiaidge en 1913. Mon père se r'trovai seul é deut se résignie è tchittie le M'lín Djainnotat, d'ailleurs sains regret vu lai qualitaie di propriétaire impatiaint de poyait vendre.

Voyant iñ pô ce qu'étais l'activitaie en ces yües, en ci temps-li. Aivô lai possibilité de s'aissoéitchi è pô pré chu piaice, lai circulation è les étchaindges transfrontalies feunes réanimès. Lai présence de péssains, lai diversitaie des occupations rendint lai vie agréabye. Le pus pénibye étint les dépiaicements vu lai dichtaince d'aivô les localités. Ache bïn, enne heure è demé de mairche djeuqu'és Pommerats, rendait l'école à d'chus de lai possibilité des asaints, chutôt po cés des premières annaies.

Mâgrè tot, les foires de Saignelegdie, chuto, étint bïn fréquaintées paï les dgens d'outre-frontière. Le tatyaindie de Füesse s'y rendait régulierement. Mon père y montait ses produts tot en fesaint ses propres bësoignes. Les r'toués

Malnuit où elle fut maintenue jusqu'en 1918 environ, puis elle revint au Moulin Jeannotat où paraît-il elle avait été attribuée initialement.

Afin d'augmenter ses ressources, mon père avait monté un commerce d'alimentation, café, sucre, tabac, chocolat, etc., qui convenait admirablement bien pour satisfaire les besoins d'une population beaucoup plus importante que de nos jours, notamment de l'autre côté de la frontière. L'affaire prit rapidement de l'extension et tout semblait aller pour le mieux quand ma mère tomba malade. En 1909 mon père se trouva seul avec ses trois enfants dont l'aîné avait neuf ans.

Dieu merci! le personnel qu'il occupait lui resta fidèle et il put continuer l'entreprise jusqu'à la fin de son bail, soit en 1913. Son plus grand souci était certainement d'assurer la conduite du ménage. Heureusement, la brave personne, qui était déjà à son service avant le décès de ma mère, en prit la responsabilité avec autant de conscience que s'il se fût agi de son propre bien. Cette situation dura jusqu'à son mariage en 1913; mon père se retrouva seul et dut se résigner à quitter le Moulin Jeannotat, d'ailleurs sans beaucoup de regret car le propriétaire était impatient de pouvoir vendre.

Voyons un peu ce qu'étais l'activité en ces lieux. Avec la possibilité de s'approvisionner à peu de distance, la circulation et les échanges transfrontaliers furent réanimés. La présence continue de passants, la diversité des occupations rendaient la vie mouvementée et agréable. Le plus pénible, c'étaient les déplacements, vu l'éloignement des localités. Ainsi, il fallait une heure et demie de marche pour aller aux Pommerats le village le plus proche, ce qui rendait pratiquement l'école hors de la possibilité des enfants, surtout pour ceux des premières années.

Malgré tout, les foires de Saignelégier, notamment, étaient bien fréquentées par les gens des villages d'outre-frontière. Le taillandier de Füesse s'y rendait régulière-



Inscription provenant de la forge de Füesse (voir page 48).

étiint aidé aimusaints. Enne fois aittâlès, les foiries n'étiint pus pressis é, paifois, lés dichcussions dev'nient ainimées, voire env'nimées. In soi qu'le ton était monté pus que d'haibitude, in hanne di an son végjin: « Déloiyé mon souliae s.t.p ». Sains méfiance, c'tu-ci s'exécute. Assetôt l'âtre enyeuve sai tschassure é l'expédie an lai téte de son contrerou. Mâhèyerousement, lai limpe è pétrole se trovai dains sai visiie, che bin qu'ce fayi botaie le füe an lai mâjon. Tot se terminai sains rantyune.

L'année 1910 feut l'année record des inondations. L'âve entrai dains le baîtement. El empiéssè les tiaives è enne hâtou de quattro-vingt centimètres. Ce feut l'occasion po in farçou de lainçie lai novelle que le Doubs aivaît empoétc'hé le d'gnie dains lequé se trôvait in hanne que n'se baiyé an vâdge de ran que tiaind è cottai â pont d'Soubey!



Le Moulin Jeannotat aujourd'hui.

ment et mon père y montait ses produits tout en faisant ses propres affaires. Les retours étaient toujours amusants. Une fois attablés, les foiriers n'étaient plus pressés, et les discussions devenaient parfois animées, voire envenimées. Un soir que le ton était monté plus que d'habitude, un des gaillards dit à son voisin : « Délie mon soulier s'il te plaît ! » Sans méfiance celui-ci s'exécute ; aussitôt l'autre enlève sa chaussure et l'expédie à la tête de son contradicteur. Malheureusement la lampe à pétrole se trouvait dans la trajectoire, ce qui faillit mettre le feu à la maison. L'incident se termina cependant sans rancune.

L'année 1910 fut l'année record des inondations. L'eau entra dans le bâtiment et emplit les caves à une hauteur de quatre-vingts centimètres. Ce fut l'occasion pour un farceur de lancer la nouvelle que le Doubs avait emporté le grenier, à l'intérieur duquel se trouvait un homme qui

Aivant de tchittie les yües, mon père fesé enne entchière publique de son bétaiye é d'son mobilie agricole. Lai mise baiyai piennne satisfaction, taint les animateurs étint intéressie pai lai qualité des bïns exposés. Lai vente terminée, è s'produé in incident tragi-comique. Le propriétaire, P. J., feut écondut publiquement é sains ménaidgement pai quéques bons coéyats outrès pai sai faison d'aidgi envie mon père. El eut enne tå frousse qu'è s'enfuié d'jeuque è Chairbïes po trévoichie l'Doubs, fesant dinche cinq è ché kilomètres de pus po rentraié en l'hôtâ.

En 1913, P.J. aivait vendu sè propriété aivô entraie en djoyécince à premiye mars alors qu'èl n'était libre de baiye que le vingt-trâ aivri. Les aitchetous, doue familles di Valais, airrivennes à début mars, sains aiveutchi ne de yôte paie, ne de s'té de l'ex-propriétaire. Mon père deut les héberdgie é les entret'ni durant ché s'mainnes. Enne des familles y demoérai quéques mois, l'âtre s'y maintin péniblement è po pré douz ans. P. J. deut repâre sain propriétéai è l'exploitaie lu-même taint bïn qu'mâ en aittendant de poyait lai r'vendre an MM. Barbier-L'Héritier de lai Tchâ-de-Fonds. Cés-ci spéculünt chu l'exploitation di bôs, mains ès ne tairdgennent pe è s'apercevoi qu'le tchairoi rendaût le profet putôt mince.

C'ât en 1921 qu'laï famille Dubail dev'nié propriétaire. El l'exploite aidé, pricipalemnt c'ment hôtel restauraint. C'ât in bé but de promenâde que pe être atteintai pai lai route des Pommerats é de Gomois, vou è pie de Soubey en r'montant lai rive doite di Doubs.

P. W.
Montfâcon

ne s'était aperçu de rien jusqu'à ce qu'il heurtât le pont de Soubey!

Avant de quitter les lieux, mon père fit une vente publique de son bétail et de son matériel agricole. La vente donna pleine satisfaction tant les amateurs étaient intéressés par la qualité des biens exposés. La vente terminée, il se produisit un incident tragi-comique. Le propriétaire, P. J., fut reconduit publiquement et sans ménagement par quelques bonshommes écœurés par sa façon d'agir envers mon père; il eut une telle frousse qu'il s'enfuit jusqu'à Clairbief pour franchir le Doubs, faisant ainsi cinq à six kilomètres supplémentaires pour regagner son domicile.

En 1913, P. J. vendait sa propriété avec entrée en jouissance au 1^{er} mars alors qu'elle n'était libre de bail qu'à partir du 23 avril. Les acheteurs, deux familles Baumann du Valais, arrivèrent au début mars sans avertissement de leur part, ni de celle de l'ex-propriétaire. Ces gens étaient sans mobilier et pratiquement dépourvus de tout. Mon père dut les héberger et les entretenir durant six semaines. Une des familles demeura au Moulin Jeannotat durant quelques mois, l'autre s'y maintint péniblement à peu près deux ans. P. J. dut reprendre sa propriété et l'exploiter lui-même tant bien que mal en attendant de pouvoir la revendre à MM. Barbier-L'Héritier de La Chaux-de-Fonds. Ces derniers spéculaient principalement sur l'exploitation des forêts, mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que le transport du bois rendait le profit plutôt illusoire.

C'est en 1921 que la famille Dubail en devint propriétaire. Elle l'exploite encore, principalement comme hôtel et restaurant. C'est un beau but de promenade qui peut être atteint par la route des Pommerats et de Goumois; de Soubey on y parvient à pied, en remontant la rive droite du Doubs.

Paul Walker
Montfaucon